

Procès verbal du Conseil d'Ecole n°2 du 13/03/2025

Ecole d'Arnac la Poste

Membres du Conseil d'école

- Mme l'Inspecteur de circonscription : M. Artur (excusé)
- Mme le Maire : Mme Drieux
- DDEN : Mme Roch et M. Petit-Vigor
- Parents d'élèves : Mme Tijeras (présidente de l'Association « Les enfants d'abord »), Mme Hug, Mme Boos, Mme Coulon (absente), Mme Detrez, M. Desmassias
- Enseignants : Mme Guillemain, M. Labrunie, Mme Précigout,
- ATSEM : Mme Ribière

Début de séance: 18h00

1. Effectifs de l'année en cours et prévisionnels

CE2/CM1/CM2 : 16 élèves dont 4 CE2, 8 CM1 et 4 CM2

CP/CE1 : 14 élèves dont 8 CP et 6 CE1

TPS/PS/MS/GS : 14 élèves dont 3 GS + 3 MS + 6 PS + 2 TPS (1 arrivée le 10 mars en PS)

Total de l'école : 44 élèves

Effectifs prévisionnels de l'année 2025-2026 :

CM2 : 8

CM1 : 4

CE2 : 6

CE1 : 8

CP : 3

GS : 3

MS : 6

PS : 10

TPS : 2

Total de l'école : 50 élèves (48 hors TPS) à répartir sur 3 classes.

La répartition des niveaux sera à définir en conseil des maîtres.

2. Organisation du temps scolaire

Le rythme de 4 jours par semaine est une dérogation en vigueur pour 3 ans.

3. Questions pédagogiques : projets en cours, sorties scolaires

Festivités de Noël

* Venue du Père Noël le vendredi 20/12/24 sur le temps de pause méridienne pour distribuer des bonbons aux élèves offerts par la troupe théâtrale de la commune.

* Dans ce cadre, les enseignants ont fait le choix d'offrir un livre par enfant financé par la coopérative scolaire.

* Marché de Noël le 20/12/24 avec vente de produits confectionnés par les enfants et tombola organisée par l'association 'les enfants d'abord' dans la salle de motricité.

USEP

* les classes de cycle 2 et cycle 3 vont participer à une rencontre « orientation » le vendredi 14/03 à Saint-Pardoux.

Ils ont participé au cross le 08/11 au stade d'Arnac.

* les enfants de maternelle vont assister à une rencontre athlétisme avec l'école de Saint Léger Magnazeix le lundi 15 janvier, à Arnac (la rencontre aventure motrice a dû être annulée).

* 20 mai : randonnée de 7 km à Blond pour les élèves du CP au CM2

* 13 juin : rencontre avec les écoles du RPI voisin à Saint-Pardoux, organisée par l'école de Saint-Hilaire-la-Treille.

SPECTACLE

* “Le mystère du Colibri” le 6 mai au Centre culturel Yves Furet de La Souterraine

* JMF : CE1, CE2, CM1 et CM2 le 21/02 (organisation revue en raison du non-remplacement de l'enseignante de la classe des grands). Le 19/06 pour le cycle 1 et CP.

* 05 juin : spectacle dans le cadre du festival 'Graines de Rue' pour les trois classes. Il aura lieu dans la cour de l'école de Saint Sulpice les Feuilles.

PROJET

Projet annuel : prendre soin de soi et de son environnement : sensibilisation à la bonne alimentation, l'hygiène (brossage des dents quotidien au retour de la cantine), l'usage modéré des écrans (« Semaine sans écran » du 19 au 23 mai), le respect de la planète (voyage scolaire).

OCCE : les deux classes d'élémentaire participent au projet « Théa » et se présenteront à la salle Jean Gagnant à Limoges le 16/06. Le trajet se ferait en train jusqu'à Limoges, depuis la gare de La Souterraine.

Le lundi 17 février, une intervenante est venue nous former à la fabrication de nid d'hirondelles et à l'installation d'un bac à boue. Les nids sont installés sur la façade de l'école côté rue.

Une intervention subventionnée par la communauté de communes a été proposée aux classes d'élémentaire sur le thème de la biodiversité.

BIBLIOTHEQUE

Chaque classe a effectué une sortie à la bibliothèque pour un temps de lecture et la découverte des livres du concours 'je lis, j'élis'. Un vote sera organisé en fin d'année, en mairie.

PISCINE

Les classes de cycles 2 et 3 vont à la piscine du 10 mars au 5 mai. Il y a un souci de transport : le bus n'est pas suffisamment grand pour emmener tout le monde. Il manque une place. Aussi, nous sommes contraints de demander aux accompagnateurs de se rendre directement à la piscine, avec leur propre véhicule.

HAIE D'ECOLIER

Plantation d'une haie par les classes de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2. Cette plantation aura lieu prochainement, derrière l'école.

EVALUATION NATIONALE

Pour les CP, 2eme session en janvier. M. Labrunie a rencontré collectivement les parents de CP pour présenter les résultats.

FIN D'ANNEE

- Voyage de fin d'année avec 2 nuitées à Lathus dans la Vienne : départ le mardi 10 juin et retour le jeudi 12 juin.
- Une réunion de présentation aux familles aura lieu lundi 24 mars à 17h30. Nous espérons la présence du plus grand nombre à cette réunion.
- **Ce projet ne peut se concrétiser que par la participation de tous les enfants.**

Thème élémentaire : l'eau

Thème maternelle : la ferme pédagogique

L'association 'Les enfants d'abord' annonce une participation financière avec une subvention de 600 euros.

La subvention demandée à la mairie sera discutée en conseil municipal début avril.

Subvention communauté de communes : 583,80 €

- 39 élèves participent effectivement au voyage (6 ne participeraient pas, mais nous espérons pouvoir convaincre les familles concernées)

Coût du voyage ; 5 345,94€ au total

Coût transport : 490€

Coût total : 5835,94 €

Participation des parents : 30€/enfant soit 1170€

Le reste est pris en charge par les diverses subventions et la coopérative scolaire : 1982,14 €

Trousse à projets : une cagnotte participative, ouverte à tous, va être lancée, pour permettre à des personnes extérieures à l'école de participer financièrement et ainsi abaisser la participation des familles et de la coopérative scolaire.

- Fête d'école le 20 juin : spectacle des élèves à 18h puis une soirée sera organisée par l'association « Les enfants d'abord ».

4. Vie scolaire: point financier de la coopérative scolaire, financement des sorties.

Tombola USEP : l'école participe à la tombola USEP. Chaque billet vendu rapporte 50 centimes à l'école. **Il est important de rapporter les billets vendus et invendus avant le 20 mars.**

Recettes

* La vente de chocolats a rapporté 417,06 € de bénéfices. Merci à tous.

* Marché de Noël : 371 €

* Participation famille concert JMF : 34€

* Don : 60€

* Subvention mairie : 255€

* Subvention département (bus année passée) : 305 €

Dépenses

* Achat livres : 55 €

* Dépense petit matériel : 136,41€

* Concert JMF : 70€

* Achat brosses à dent : 25,54€

5. Volet vie scolaire

a) Sécurité

Une 2ème alerte incendie aura lieu lors de cette 4ème période.

b) Santé

Un contrôle de la vue pour les élèves de PS par une infirmière de la PMI a eu lieu en janvier.

c) Divers

Le pont de l'Ascension est cette année inclus dans le calendrier scolaire, il n'y aura donc pas classe du mercredi 28 mai 2025 au dimanche 1 juin 2025.

6. Questions diverses

Pas de questions

7. Remerciements

L'équipe enseignante souhaite remercier chaleureusement Mme le Maire, les parents, la municipalité, le conseil municipal, les élus locaux, les DDEN et les habitants de la commune, pour leur implication aux côtés de l'école.

Mme le Maire indique qu'un recrutement en service civique a eu lieu : Manon est présente sur les temps de garderie et de cantine, et animera des ateliers, notamment autour du thème du gaspillage alimentaire.

De plus, les peupliers de la plaine de jeux ont dû être abattus en urgence. Un chemin d'accès a été créé entre la plaine de jeux et la cantine, pour sécuriser le trajet des enfants au quotidien. L'aménagement des cours extérieures sera réfléchi en fonction de l'avenir de l'école, mais des bancs seront installés dans la plaine de jeux dès cette année.

Liaison CM2-6^{ème} : une réunion est prévue au collège de Saint Sulpice les Feuilles le lundi 17 mars, avec les maires et les équipes enseignantes des écoles du secteur, au sujet de la journée ou demi-journée d'immersion des CM2 au collège.

Mme le Maire conclut par un point carte scolaire, faisant suite au CDEN : il n'y a pas de fermeture de classe à craindre pour la rentrée prochaine, cependant, des craintes subsistent pour l'année suivante. Une réunion des maires du secteur va être organisée prochainement avec le DASEN et le Préfet, au sujet de l'organisation du tissu scolaire sur le secteur.

La séance est levée à 19h10.

Président : Mme PRECIGOUT

Secrétaire : Mme Guillemain